



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle  
d'évaluation des programmes**

**de Hélicraft**

Février 2019



Québec, le 25 mars 2019

Monsieur Jimmy Joubert  
Directeur général  
Académie Hélicraft  
6500, chemin de la Savane  
Longueuil (Québec) J3Y 8Y9

**Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des programmes**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 28 février 2019, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) de l'Académie Hélicraft adoptée par son conseil d'administration le 28 décembre 2018. Cet examen, réalisé conformément au *Cadre de référence* (mars 2011) de l'évaluation des PIEP, a porté sur l'ensemble de la politique, avec une attention particulière aux passages révisés.

Dans son rapport d'évaluation de la version précédente de juin 2018, la Commission avait jugé satisfaisante la PIEP de l'Académie. La Commission avait formulé une recommandation, soit de préciser dans sa politique son mécanisme de révision. Dans la version révisée de la PIEP, la Commission note qu'une section nommée révision de la politique qui comporte deux articles a été ajoutée. Ceux-ci spécifient d'une part que la révision de la politique est faite, au besoin, dans les six mois suivant l'autoévaluation de son application et d'autre part, qu'une révision peut être enclenchée par le directeur général en tout temps, au besoin. Étant donné que ces articles précisent le mécanisme de révision de la politique, la Commission lève la recommandation.

Par ailleurs, la Commission note que l'Académie Hélicraft a profité de cette révision pour tenir compte de l'invitation qu'elle lui avait formulée dans son rapport de juin 2018. La Commission avait alors invité à décrire le contenu d'un rapport type, ce qui a été fait par l'ajout en annexe du *Guide pour la production d'un rapport d'évaluation de programme*.

En terminant, compte tenu des modifications apportées dans la version révisée, la Commission juge que la PIEP de l'Académie Hélicraft est désormais **entièrement satisfaisante**.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

***Original signé***

Murielle Lanciault

c. c. M. William Pomarede, directeur des études